



Obligation alimentaire et vente bien immobilier

Par **ptitbout52**, le **02/11/2009** à **14:51**

Bonjour,

Nous souhaitons savoir comment se passe la répartition de l'obligation alimentaire s'il y a une part répartie entre les enfants et une autre entre les petits enfants ou si la totalité est fonction des avis d'imposition de chacun.

Savoir si l'on peut expliquer une feuille d'impôt élevée exceptionnellement suite adoption?

Si la maison est vendue (50% à la grand mere placée + 50% réparti aux enfants suite au décès du grd pere) la part de la grd mere servira t'elle a payer la maison de retraite? j'ai entendu dire que non.

Cela signifierait que nous petits enfants on paierait car avis d'imposition +++ et que des enfants ne paieraient pas (ne payant pas d'impôt) et au décès de la grd mere eux n'ayant rien payé retoucheraient quand meme sur la maison?

Je ne sais pas si j'ai été clair mais bon...

Par ailleurs nous n'avons plus aucun contact avec cette femme qui n'a cessé de faire des histoires toutes sa vie et continue apparemment a la maison de retraite !!!

Merci d'avance pour vos réponses.

Nico